

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : tert-Butanol  
FDS-nombre : 000000020546  
Type de produit : Substance  
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.  
Nom Chimique : 2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butylique  
No.-Index : 603-005-00-1  
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119444321-51

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell International Inc. Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road 115 Tabor Road  
07950-2546 Morris Plains Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA USA  
Téléphone :  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : SafetyDataSheet@Honeywell.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

basé

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation

H332 Nocif par inhalation.

Irritation oculaire Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système nerveux central


H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système respiratoire

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence : P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
P280 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.  
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

P305 + P351 + P338 confortablement respirer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES  
YEUX: rincer avec précaution à l'eau  
pendant plusieurs minutes. Enlever les  
lentilles de contact si la victime en porte  
et si elles peuvent être facilement  
enlevées. Continuer à rincer.  
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou  
suspectée: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	75-65-0 603-005-00-1 01-2119444321-51 200-889-7	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332; Inhalation Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336; Système nerveux central STOT SE 3; H335; Système respiratoire	100 %	

### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

*Inhalation:*

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin.

*Contact avec la peau:*

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

*Contact avec les yeux:*

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Enlever les lentilles de contact. Appeler immédiatement un médecin.

*Ingestion:*

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

La distance de retour de flamme peut être considérable.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas décharger dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Aspiration sur le site indispensable.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

*Mesures d'hygiène:*

Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:*

Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Stocker dans une zone conçue pour le stockage de liquides inflammables. Protéger contre les dommages physiques. Température de stockage recommandée : température ambiante. (Température ambiante: > 0 < 35°C)

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	INRS (FR) VME	300 mg/m <sup>3</sup> 100 ppm		Valeur limité

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

##### Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		240 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		139 mg/kg	Contact avec la peau	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		49 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Eau douce: 6,64 mg/l	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Eau de mer: 0,664 mg/l	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Sédiment d'eau douce: 5,8 mg/kg	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Sol: 1 mg/kg	

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Station de traitement des eaux usées: 690 mg/l	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Oral(e): 88,7 mg/kg	
2-méthylpropan-2-ol; alcool tert-butyle	Eau: 9,33 mg/l	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.  
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

#### Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.  
Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

##### Protection des mains:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,4 mm

Camatril® 730

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de



## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

*Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique

*Protection de la peau et du corps:*

Vêtement de protection

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	caractéristique
poids moléculaire	:	74,12 g/mol
Point de fusion/point de congélation	:	env. 25 °C à 1.013,25 hPa
Point/intervalle d'ébullition	:	81 - 83 °C à 1.013 hPa
Inflammabilité	:	Facilement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	:	8 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	:	2,4 % (v)
Point d'éclair	:	15 °C à 1.013,25 hPa Méthode: coupelle fermée
Température d'auto-inflammabilité	:	470 °C Méthode: DIN 51794
pH	:	donnée non disponible

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

---

Viscosité, cinématique : 5,72 mm<sup>2</sup>/s  
à 25 °C  
Méthode: OCDE Ligne directrice 114

Viscosité, cinématique : 2,23 mm<sup>2</sup>/s  
à 45 °C  
Méthode: OCDE Ligne directrice 114

Hydrosolubilité : complètement miscible

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow 0,32  
à: 20 °C  
Méthode: OCDE Ligne directrice 107

Pression de vapeur : env. 54 hPa  
à 25 °C

Densité : 0,79 g/cm<sup>3</sup>  
à 20 °C

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts  
Acides forts  
Métaux alcalins

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 3.046 mg/kg

Méthode: OPPTS 870.1100

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

DL50

Espèce: Lapin

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OPPTS 870.1200

*Toxicité aiguë par inhalation:*

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

*Irritation de la peau:*

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

*Irritation des yeux:*

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

### *Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

### *Cancérogénicité:*

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### *Mutagénicité sur les cellules germinales:*

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### *Toxicité pour la reproduction:*

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

### *Danger par aspiration:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien  
donnée non disponible

### *Autres informations:*

Le solvant dessèche la peau.

L'inhalation de vapeur de solvant à haute concentration a un effet narcotique.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### *Toxicité pour le poisson:*

CL50

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 6.410 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOEC

Espèce: Clarias Gariepinus

Valeur: 332 mg/l

Durée d'exposition: 120 h

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

### *Toxicité des plantes aquatiques:*

CE50

Espèce: Desmodemus subspicatus (algues vertes)

Valeur: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CE50

Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Valeur: > 976 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### *Toxicité pour les microorganismes:*

EC10

Espèce: Pseudomonas putida

Valeur: 6.900 mg/l

Durée d'exposition: 16 h

Méthode: DIN 38412

### *Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

CE50

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 933 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

### *Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:*

NOEC

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 100 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### *Biodégradabilité:*

Intrinsèquement biodégradable.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

## 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

### 12.7. Autres effets néfastes

Ne pas décharger dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:  
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE  
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1120

IMDG:1120

IATA:1120

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:BUTANOLS

IMDG:BUTANOLS

IATA:Butanols

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3

IMDG: 3

IATA: 3

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II



## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
Munich : 089/19240	
Lettonie	+37167042473

Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances  
(LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire



## tert-Butanol

19460-1L

Version 1.6

Date de révision  
01.07.2021

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

2-méthylpropan-2-ol; alcool : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
tert-butylique H332 Nocif par inhalation.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

**tert-Butanol**

19460-1L

Version 1.6

Date de révision

01.07.2021

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

---